

FCP Wafa Obligataire Capitalisation

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET

ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 28 Septembre 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds commun de placement « FCP-Wafa » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 29 930 428,423 TND, un actif net de 29 869 386,150 TND et un bénéfice net annuel de 1 259 766,478 TND.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement « FCP-Wafa » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 « Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par FCP Wafa pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 aout 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différents parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire du fonds commun de placements pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placements est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placements qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placements a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placements de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 7 septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille titres	3.1	15 948 981,337	7 781 227,028
Obligations de sociétés		8 239 565,150	7 125 309,971
Emprunts d'État		6 251 274,187	31 815,057
Titres des organismes de placement collectif		1 458 142,000	624 102,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	13 869 970,658	6 538 789,940
Placements monétaires		9 160 858,027	3 818 020,402
Disponibilités		4 709 112,631	2 720 769,538
Créances d'exploitation	3.5	111 476,428	26 643,765
Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		29 930 428,423	14 346 660,733
<u>PASSIF</u>	-		
Opérateurs Créditeurs	3.6	51 724,133	25 881,572
Autres créditeurs divers	3.7	9 318,140	10 408,707
TOTAL PASSIF		61 042,273	36 290,279
ACTIF NET		29 869 386,150	14 310 370,454
Capital	3.8	24 880 542,205	12 686 520,721
Sommes distribuables	3.11	4 988 843,945	1 623 849,733
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 191 967,247	783 354,948
Sommes distribuables de l'exercice		1 796 876,698	840 494,785
ACTIF NET		29 869 386,150	14 310 370,454
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		29 930 428,423	14 346 660,733

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Note</u>	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
Revenus du portefeuille titres	3.2	683 660,168	431 767,822
Dividendes titres OPCVM		89 941,500	46 160,500
Revenus des obligations		499 707,028	374 659,272
Revenus des emprunts d'Etat		94 011,640	10 948,050
Revenus des placements monétaires	3.4	738 355,673	501 548,580
Revenus des Billets de Trésorerie		341 034,853	316 810,981
Revenus des certificat de dépôt		194 439,663	92 516,144
Revenus des comptes à vue		202 881,157	92 221,455
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 422 015,841	933 316,402
Charges de gestion des placements	3.9	144 572,099	93 283,797
REVENUS NET DES PLACEMENTS		1 277 443,742	840 032,605
Autres produits		-	-
Autres charges	3.10	27 228,452	22 291,662
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 250 215,290	817 740,943
Régularisation du résultat d'exploitation		546 661,408	22 753,842
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 796 876,698	840 494,785
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		- 546 661,408	- 22 753,842
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		61 099,608	587,874
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		- 51 026,176	- 11 834,498
Frais de négociation de titres		- 522,244	- 1 302,219
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1 259 766,478	804 016,352

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	1 259 766,478	804 016,352
a - Résultat d'exploitation	1 250 215,290	817 740,943
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	61 099,608	-587,874
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-51 026,176	-11 834,498
d - Frais de négociation de titres	-522,244	-1 302,219
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0,000	0,000
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	14 299 249,218	2 771 285,403
a- Souscriptions	75 665 712,946	36 050 670,440
- Capital	65 190 300,000	33 150 200,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-699 416,559	-221 984,344
- Régularisation des sommes distribuables	11 174 829,505	3 122 454,784
b - Rachats	61 366 463,728	33 279 385,037
- Capital	52 855 200,000	30 552 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-548 786,855	-213 083,345
- Régularisation des sommes distribuables	9 060 050,583	2 940 368,382
VARIATION DE L'ACTIF NET	15 559 015,696	3 575 301,755
<u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	14 310 370,454	10 735 068,699
b - en fin d'exercice	29 869 386,150	14 310 370,454
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	127 735	101 754
b - en fin d'exercice	251 086	127 735
VALEUR LIQUIDATIVE	118,960	112,032
TAUX DE RENDEMENT	6,184%	6 ,191%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds :

FCP WAFA obligataire capitalisation « FCP WAFA » est un FCP de catégorie obligataire de capitalisation constitué le 23 octobre 2017.

Il a obtenu le visa du CMF le 30 octobre 2017 et les opérations de souscriptions publiques ont démarré le 15 novembre 2017.

Son capital initial s'élève à 300 000 TND divisés en 3 000 parts de 100 dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 25 ans.

Le dépositaire de ce fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ».

Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts.

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers du FCP WAFA arrêtés au 31/12/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers du FCP WAFA sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les obligations sont évaluées au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds détient des souches de BTA, valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains :

- BTA 6,5% Juin 2025 ;
- BTA 7% Juillet 2028 ;
- BTA 7.2% Février 2027.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 . Opérations de pensions livrées :

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, le FCP procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

• Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portfeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **15 948 981,337** TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur au 31/12/2020	% actif
Obligations des sociétés		8 020 179,282	8 239 565,150	27,529%
AMEN BANK SUB 2010	7000	233 178,000	238 144,050	0,796%
AMEN BANK SUB 2011	8453	84 529,247	85 603,449	0,286%
AMEN BANK SUB 2014	3000	120 000,000	126 054,708	0,421%
AMEN BANK SUB 2020-03	10000	1 000 000,000	1 000 000,000	3,341%
ATB 2007/1(25 ANS)	4370	209 760,000	218 863,013	0,731%
ATL 2014/2	3000	60 000,000	62 194,125	0,208%
ATL 2019-1	5000	400 000,000	402 542,466	1,345%
ATL 2020-1	5000	500 000,000	508 691,507	1,700%
ATTIJARI LEAS.2015-1	5000	200 000,000	208 684,711	0,697%
BH 2009-B	11000	337 700,000	337 739,229	1,128%
BNA SUB 2018-1	5000	300 000,000	308 521,644	1,031%
BTE 2010-B	9000	450 000,000	456 116,054	1,524%
BTE 2019-1	8000	800 000,000	871 790,164	2,913%
BTK-2009	2500	83 282,143	87 700,871	0,293%
EO CIL 2016/2	1000	40 000,000	42 091,803	0,141%
HANNIBAL LEASE 2013-2	2600	52 000,000	54 580,112	0,182%
HANNIBAL LEASE 2014-1	3500	70 000,000	70 753,929	0,236%
HL 2016-2	5000	300 000,000	301 651,728	1,008%
HL 2017-2	1000	80 000,000	82 408,767	0,275%
HL 2020-02	7000	700 000,000	707 968,877	2,365%
MEUBLATEX 2015	1500	90 000,000	92 647,923	0,310%
STB 2010/1	15000	499 500,000	515 978,848	1,724%
UIB 2009/1	850	38 250,000	39 073,937	0,131%
UIB 2009/1 (20 ANS)	8286	372 870,000	380 901,927	1,273%
UIB 2012-1C	4249	273 215,150	287 947,242	0,962%
UIB SUB 2015	2500	100 000,000	103 238,355	0,345%
UIB SUB 2016	2930	232 160,000	246 718,007	0,824%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 A	3605	248 116,095	248 428,012	0,830%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 B	450	34 960,000	36 511,419	0,122%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 C	1000	77 101,617	77 195,857	0,258%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 D	400	33 557,030	35 113,923	0,117%
INT.INTERC AMEN BANK SUB 2020-3			3 708,493	0,012%
Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier				
Bons du trésor assimilables		5 961 158,000	6 251 274,187	20,886%
BTA 5.75% JANVIER 2021	308	305 690,000	321 600,308	1,074%
BTA 6% 11 FEVRIER 2022	3 108	3 068 850,000	3 207 176,401	10,715%
BTA 6% 15 JUIN 2023	295	283 200,000	291 848,780	0,975%
BTA 6.5% JUIN 2025	1 000	903 900,000	952 029,489	3,181%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	214	211 768,000	220 206,991	0,736%
BTA 7% 10 JUILLET 2028	330	288 750,000	298 535,095	0,997%
BTA 7.2% FEVRIER 2027	1 000	899 000,000	959 877,123	3,207%
Titres OPCVM		1 444 240,522	1 458 142,000	4,872%
Actions des SICAV		1 444 240,522	1 458 142,000	4,872%
AL HIFADH SICAV	14 000	1 444 240,522	1 458 142,000	4,872%
TOTAL		15 425 577,804	15 948 981,337	53,287 %

Les entrées en portefeuille titres en 2020 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Obligations de sociétés	2 827 291,649
BTA	7 118 412,000
Actions SICAV	2 237 232,500
Total	12 182 936,149

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

Sorties (cession/remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	Plus ou moins-values réalisées
Obligations de sociétés	1 742 562,632	1 745 344,500	2 781,870
BTA	1 187 750,000	1 187 750,000	0 ,000
Actions SICAV	1 417 629,044	1 363 821,000	- 53 808,044
Total	4 347 941 ,676	4 296 915,500	-51 026,176

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres :+

Les revenus du portefeuille titres totalisent 683 660,168 TND pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
Dividendes	89 941,500	46 160,500
- des Titres OPCVM	89 941,500	46 160,500
Revenus des obligations et valeurs assimilées	593 718,668	385 607,322
Revenus des obligations de sociétés	499 707,028	374 659,272
- intérêts	499 707,028	374 659,272
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	94 011,640	10 948,050
- intérêts	94 011,640	10 948,050
- primes de remboursement	0,000	0,000
Total	683 660.168	431 767,822

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 13 869 970,658 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% actif
PLACEMENTS MONETAIRES		9 131 964,879	9 160 858,027	30 ,607%
Émetteur AMS				
Billets de trésorerie	1	492 798,691	493 980,849	1,650%
AMS 60J 22/12/2020 (11%)	1	492 798,691	493 980,849	1,650%
Émetteur ELECTROSTAR				
Billets de trésorerie	3	539 508,012	543 305,443	1,815%
ELECTROSTAR 70J 15/12/2020 (11%)	1	344 136,524	345 537,818	1,154%
ELECTROSTAR 100J 23/11/2020 (11%)	1	146 442,048	147 804,259	0,494%
ELECTROSTAR 90J 06/10/2020 (11%)	1	48 929,440	49 963,366	0,167%
Émetteur GIF				
Billets de trésorerie	5	1 232 480,199	1 235 438,544	4,128%
GIF 40J 22/12/2020 (11%)	1	247 585,071	248 183,319	0,829%
GIF 60J 22/12/2020 (11%)	1	837 757,774	839 767,442	2,806%
GIF 70J 22/12/2020 (11%)	1	49 162,361	49 279,870	0,165%
GIF 80J 22/12/2020 (11%)	1	49 045,553	49 162,360	0,164%
GIF 90J 22/12/2020 (11%)	1	48 929,440	49 045,553	
Émetteur STEQ				
Billets de trésorerie	4	1 021 201,912	1 037 404,237	3,466%
STEQ 110J 10/12/2020 (11%)	1	243 496,372	244 763,038	0,818%
STEQ 110J 23/09/2020 (11%)	1	146 097,823	149 634,450	0,500%
STEQ 120J 13/10/2020(11%)	1	145 755,627	148 551,043	0,496%
STEQ 120J 19/10/2020(11%)	1	485 852,090	494 455,706	1,652%
Émetteur TSB				
Certificat de dépôt	1	2 995 468,572	2 999 092,343	10,020%
TSB 10J 24/12/2020 (6.81%)	1	2 995 468,572	2 999 092,343	10,020%
Créances sur opérations de pensions livrées		2 850 507,493	2 851 636,611	9,528%
Pension livrée BIAT au 29.01.2021 à 7,13% pour 30 jours : 2 957 BTA 6% Octobre 2023		2 850 507,493	2 851 636,611	9,528%
Disponibilités		4 709 112,631	4 709 112,631	15,734%
Dépôts à vue		4 709 112,631	4 709 112,631	15,734%
Sommes à l'encaissement		-	-	0,000%
Sommes à régler		-	-	0,000%
TOTAL GENERAL		13 841 077,510	13 869 970,658	46,341%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 à 738 355,673 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
Intérêts des billets de trésorerie	341 034,853	316 810,981
Intérêts des certificats de dépôt	194 439,663	92 516,144
Intérêts des comptes courants	202 881,157	92 221,455
Total	738 355,673	501 548,580

3.5 Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 111 476,428 TND au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	36 347,643	158,492
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	3 128,785	4 485,273
Agios créditeurs à recevoir	72 000,000	22 000,000
Total	111 476,428	26 643,765

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 51 724,133TND et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, au dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Commission distributeurs (TSB et TSI)	18 472,907	9 243,417
Commission gestionnaire (TSI)	22 167,481	11 092,102
Commission dépositaire (TSB)	11 083,745	5 546,053
Total	51 724,133	25 881,572

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 9 318,140TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Redevance CMF	2 578,200	1 197,626
Honoraires commissaire aux comptes	6 739,940	9 211,081
Total	9 318,140	10 408,707

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

	2020	2019
<u>Capital au 01-01</u>		
Montant (en nominal)	12 773 500,000	10 175 400,000
Nombre de Parts	127 735	101 754
Nombre de porteurs de Parts	581	422
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	65 190 300,000	33 150 200,000
Nombre de parts émises	651 903	331 502
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	52 855 200,000	30 552 100,000
Nombre de parts rachetées	528 552	305 521
<u>Capital au 31-12-</u>		
Montant (en nominal)	25 108 600,000	12 773 500,000
Sommes non distribuables	-228 057,795	-86 979,279
Montant du capital au 31-12	24 880 542,205	12 686 520,721
Nombre de parts	251 086	127 735
Nombre de porteurs de Parts	664	581

3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2020 :

Désignation	2020	2019
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres OPCVM	14 436,544	-1 068,908
Variation de plus ou moins-values potentielles sur emprunts sociétés	46 663,064	481,034
Plus ou moins-values réalisées sur emprunts sociétés	2 781,868	29,794
Plus ou moins-values réalisées sur titres OPCVM	- 53 808,044	-11 864,292
Frais négociation de titres	-522,244	-1 302,219
Résultats non distribuables de l'exercice	<u>9 551,188</u>	<u>-13 724,591</u>
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	- 86 979,279	-64 353,689
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	- 699 416,559	-221 984,344
Régularisations sommes non distribuables rachats	548 786,855	213 083,345
Total sommes non distribuables	-228 057,795	-86 979,279

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 144 572,099TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
Commission distributeurs (TSI & TSB)	51 632,892	33 315,642
Commission gestionnaire (TSI)	61 959,464	39 978,765
Commission dépositaire (TSB)	30 979,743	19 989,390
Total	144 572,099	93 283,797

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 27 228,452 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes, se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
Redevance CMF	20 652,741	13 325,974
Honoraires commissaire aux comptes	6 575,711	8 965,688
Total	27 228,452	22 291,662

3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2020 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice antérieur	1 623 849,733	8 287 411,574	-6 719 294,060	3 191 967,247
Exercice 2020	1 250 215,290	2 887 417,931	-2 340 756,523	1 796 876,698
Sommes distribuables				4 988 843,945

4. Autres informations

4.1- Engagement hors bilan :

A la date du 31 Décembre 2020, FCP Wafa n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Données par part et ratios pertinents

4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des placements	5,663	7,307	7,125
Charges de gestion des placements	-0,576	-0,730	-0,640
REVENUS NET DES PLACEMENTS	5,088	6,576	6,485
Autres produits	0,000	0,000	0,000
Autres charges	0,108	0,175	0,172
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4,979	6,402	6,312
Régularisation du résultat d'exploitation	2,177	0,178	-0,180
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	7,156	6,580	6,133
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	0,243	-0,005	-0,005
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-0,203	-0,093	-1,605
Frais de négociation de titres	-0,002	-0,010	-0,087
Plus ou moins-valeurs sur titres et frais négociation	0,038	-0,107	-1,696
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	5,017	6,294	4,616
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	0,038	-0,107	-1,696
Régularisation du résultat non distribuable	-0,266	0,059	1,064
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-0,228	-0,048	-0,632
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	118,960	112,032	105,500

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	0,654%	0,745%	0,607%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,123%	0,178%	0,163%
Résultat distribuable de l'Exercice / Actif Net Moyen	5,660%	6,530%	5,983%
Actif Net Moyen	22 089 878,302	12 522 719,577	10 735 068,699

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP Wafa est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TUNISIAN SAUDI BANK TSB assure les fonctions de dépositaire pour FCP Wafa, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du FCP Wafa. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.